

**Question 11**

Points

<b>Objectifs évaluateurs</b>	<b>1.1.3.4.1</b> <b>1.1.7.2</b>	<b>Droit d'information</b> <b>Produire des documents</b>	<b>12 points</b>
------------------------------	------------------------------------	-------------------------------------------------------------	------------------

**Situation de départ**

En tant que collaborateur de l'administration publique, vous êtes amené quotidiennement à fournir des renseignements oraux ou écrits. Votre supérieur souhaiterait se faire une idée de vos connaissances actuelles et vous interroge sur le droit d'information.

Cette question est composée de cinq parties (de a. à e.). Vous pourrez obtenir 12 points au maximum.

**Tâche**

- a. Quel domaine partiel ne relève pas du principe de transparence ? Justifiez votre réponse.  
Vous pourrez obtenir 2 points au maximum.

1. Réunions publiques du pouvoir législatif
2. Accès à des informations sur requête ou sur demande
3. L'activité de l'administration doit être d'intérêt public

---



---



---

2

- b. Quel est l'objectif du principe de transparence ? Justifiez votre réponse.  
Vous obtiendrez 2 points pour une raison correcte.

---



---



---



---

2

T 4

Points  
obtenus

<p>c. Citez trois exemples d'information active d'office. Vous pourrez obtenir 3 points au maximum.</p>	<b>Points</b>
<p>Exemple 1 : _____</p>	<b>1</b>
<p>Exemple 2 : _____</p>	<b>1</b>
<p>Exemple 3 : _____</p>	<b>1</b>
<p>d. Les administrations publiques mettent souvent à disposition des informations et des possibilités d'interaction au moyen de médias électroniques. Quel terme est utilisé dans ce contexte ? Vous obtiendrez 1 point pour une réponse correcte.</p> <p>_____</p> <p>_____</p>	<b>1</b>
<p>e. Le degré d'automatisation du traitement des processus dans l'administration publique est en constante augmentation. Ainsi sont mis à disposition des formulaires interactifs, jusqu'à la transaction électronique entièrement automatisée (par exemple, la prise de rendez-vous pour l'émission de la carte d'identité).</p> <p>Quels sont, selon vous, les avantages et les inconvénients de cette évolution ? Citez deux avantages et deux inconvénients du point de vue de l'administration et deux avantages et deux inconvénients du point de vue du citoyen.</p> <p>Vous obtiendrez ½ point par réponse correcte. Total : 4 points.</p>	
<b>Perspective de l'administration</b>	
<p>Avantage 1 : _____</p> <p>_____</p>	<b>½</b>
<p>Avantage 2 : _____</p> <p>_____</p>	<b>½</b>
	<b>T 5</b>
	<b>Points obtenus</b>

Inconvénient 1 :		Points $\frac{1}{2}$
	<hr/> <hr/>	
Inconvénient 2 :		$\frac{1}{2}$
	<hr/> <hr/>	
<b>Perspective du citoyen</b>		
Avantage 1 :		$\frac{1}{2}$
	<hr/> <hr/>	
Avantage 2 :		$\frac{1}{2}$
	<hr/> <hr/>	
Inconvénient 1 :		$\frac{1}{2}$
	<hr/> <hr/>	
Inconvénient 2 :		$\frac{1}{2}$
	<hr/> <hr/>	
		<b>T 3</b>
		Points obtenus